

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 31 (1886)  
**Heft:** 1

**Buchbesprechung:** Bibliographie

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

et le colonel Lochmann, chef d'arme actuel ; le colonel Burnier, ancien sous-chef du bureau d'état-major ; les colonels de Vallière et de Perrot, instructeurs d'artillerie de première classe ; les colonels de Loës et Delarageaz, commandants des brigades d'artillerie n°s 1 et 2, le colonel Dapples, le colonel Paquier. Nous ne pouvons énumérer tous les lieutenants-colonels, majors et officiers subalternes. On a remarqué avec plaisir beaucoup de jeunes officiers.

La séance officielle a été très nourrie. Outre la partie administrative, d'intéressants travaux ou lectures ont été entendus.

M. le colonel de Vallière a parlé des canons Bange, qui ont fait tant de bruit à propos de la guerre bulgaro-serbe et de l'exposition d'Anvers. Nous donnerons prochainement des détails sur ce remarquable engin de guerre, d'après les renseignements les plus sûrs.

MM. Lecomte et Ceresole ont rendu compte d'une manière extrêmement attachante des manœuvres de la III<sup>e</sup> et de la V<sup>e</sup> division. Ils ont montré entr'autres que, contrairement aux assertions par trop légères de quelques journaux et revues, ces manœuvres n'ont point mal marché, bien qu'elles aient causé quelque déception aux nombreux touristes accourus pour assister au spectacle de « grandes batailles », ce qui n'a pu avoir lieu, à leur gré, par suite des couverts du terrain dont les troupes ont su habilement profiter.

M. le major Pfund a présenté la torpille terrestre qu'il a inventée et qui va être probablement introduite en France et en Angleterre. M. Pfund a recueilli de chaudes félicitations.

Un banquet a suivi la séance. Les discours, les toasts, les chansons se sont succédés pendant plusieurs heures sous la présidence de M. Guiguer de Prangins, major de table.



## BIBLIOGRAPHIE

*Sur les progrès de la science électrique et les nouvelles machines d'induction* par J. Boulanger, capitaine du génie. Paris ; Gauthiers-Villars, 1885. Un volume in-8, avec 50 figures ; prix 3 fr. 50.

Depuis l'apparition de la machine Gramme et des machines similaires, les applications de l'électricité sont définitivement sorties du laboratoire pour entrer dans la période industrielle. Les expériences de M. Marcel Deprez sur le transport de la force entre Creil et Paris viennent de le démontrer d'une façon indiscutable. Il devient donc indispensable, à tous ceux qui veulent utiliser d'une manière rationnelle ces nouvelles applications, d'être en possession des principes fondamentaux sur lesquels reposent les nouvelles théories électriques, ainsi que les constructions des machines.

M. le capitaine Boulanger, comme président et rapporteur de la Commission chargée de suivre les expériences de M. Marcel Deprez, à Grenoble, a eu l'occasion d'étudier le fonctionnement des machi-

nes électriques, ainsi que de vérifier l'exactitude des principes théoriques établis par ce savant.

C'est principalement de ces théories qu'il s'est inspiré pour la rédaction de cet ouvrage qui, ainsi que son titre l'indique, peut se diviser en deux parties.

La première, comprise dans le chapitre premier, est uniquement théorique et a pour but de préciser les notions des diverses quantités qui entrent dans les théories électriques ainsi que de définir les unités adoptées pour les mesurer. La deuxième partie est consacrée à l'étude des machines employées pour la production de l'électricité.

Le deuxième chapitre contient la description des différents types de machines construites jusqu'à ce jour, et enfin le troisième chapitre renferme l'exposé des principes théoriques qui doivent servir de guide pour la construction et la régulation de ces machines.

Cet ouvrage sera donc utile à tous ceux qui veulent se maintenir au courant des progrès de la science, et en particulier de l'électricité.

*Taschenkalender für schweizerische Wehrmänner 1886.* Dixième année.  
Huber Frauenfeld. Un volume de poche. Prix 1 fr. 85.

Ce petit volume, élégamment relié en porte-feuille (avec crayon) contient une foule d'indications diverses dont nous allons essayer d'énumérer les principales.

En tête nous trouvons un portrait fort réussi du colonel Ed. de Salis avec notice biographique, puis des extraits de la Constitution fédérale, de l'histoire suisse, de l'organisation de l'armée, de la loi sur la justice militaire ; des notions sur la mesure du terrain, sur les cartes militaires, les fonctions trigonométriques, les poids spécifiques, un aperçu sur la géographie de la Suisse, des tableaux d'armement comparés avec ceux des Etats voisins, etc., etc.

N'oublions pas quatre planches coloriées représentant les cocardes et écussons cantonaux, les pattes d'épaule, les brides et insignes distinctifs. Un carnet avec ardoise et deux cartes de la Suisse terminent le volume.

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs cette charmante et utile publication, que bon nombre d'entre eux connaissent et apprécient d'ailleurs depuis longtemps.



## NOUVELLES ET CHRONIQUE

**Vaud.** — Le Conseil d'Etat a promu au grade de lieutenant de cavalerie (dragons) les brigadiers ci-après qui ont suivi avec succès l'école préparatoire pour officiers à Zurich :